

## Le pionnier Kibali poursuit son chemin

**Kinshasa, République Démocratique du Congo, 22 octobre 2020** – La mine Kibali de Barrick Gold Corporation (NYSE:GOLD)(TSX:ABX) poursuit bien son chemin et va atteindre ses objectifs de 2020, a déclaré aujourd'hui Mark Bristow, Président Directeur Général.

Kibali a été la première mine d'or souterraine en RDC et est l'une des plus grandes au monde. C'est un leader mondial de l'automatisation et, grâce à l'innovation technologique continue, elle ne cesse d'améliorer son efficacité ainsi que sa productivité. Au troisième trimestre, elle a atteint un nouveau record de production de sa mine souterraine, dépassant pour la première fois les prévisions depuis la mise en service du puits en 2018.

« L'automatisation est souvent associée à une réduction de l'emploi, mais, en ce qui nous concerne, nous nous en servons comme une opportunité pour le perfectionnement professionnel de nos travailleurs et la réduction de nos besoins en experts expatriés. Il convient de noter que la mine de Kibali – l'un des corps d'élite des mines de niveau 1 de Barrick – est dirigée par une équipe de gestion composée principalement de Congolais, conformément à notre politique d'emploi et de promotion des ressortissants des pays hôtes, » a déclaré Bristow.

Une mine de niveau 1 est une mine capable de produire au moins 500,000 onces d'or par an pendant au moins 10 ans sur la fourchette inférieure du profil de coût de l'industrie. Bristow a déclaré que l'exploration avancée prolongeait la vie de Kibali et servait à remplacer les réserves épuisées par l'exploitation minière. Les équipes d'exploration de Barrick sont également à la recherche du prochain Kibali ailleurs en RDC.

Au cours du dernier trimestre, la technologie des batteries a été intégrée avec succès au réseau électrique de Kibali afin d'augmenter la capacité des trois centrales hydroélectriques de la mine et compenser la charge cyclique du treuil d'exploitation. Conformément à l'approche de Barrick d'adopter des sources d'énergie plus propres, la nouvelle technologie permettra de réduire d'avantage l'empreinte carbone de la mine, ainsi que l'utilisation de l'énergie thermique.

« A la suite de la réunion avec Son Excellence Monsieur le Président de la République, Felix Antoine Tshisekedi aujourd'hui, Bristow a déclaré qu'il se dégageait le constat commun selon le quel Kibali a créé une économie locale florissante au sein d'une des régions les plus défavorisées de la RDC.

« Le prolongement du bétonnage de la route de Durba fournira des travaux de construction aux entrepreneurs locaux pour les trois prochaines années. Le soutien de la communauté continue d'être renforcé par d'autres initiatives comme le projet d'agrobusiness de Renzi ainsi que le projet en vue de la palmeraie. Nous demeurons également déterminés à transférer les compétences à la communauté, et travaillons à la modernisation du Centre de formation des ingénieurs de Kokiza dont le commencement des travaux est prévu pour d'ici la fin de l'année en cours, » a-t-il déclaré.

En outre, les bâtiments d'usage public initialement construits comme pavillons d'isolement pendant l'épidémie d'Ebola et utilisés par la suite comme centre de quarantaine pour les cas de COVID-19 seront désormais convertis en un centre de lutte contre les maladies tropicales pour desservir les communautés locales.

### **Demandes de renseignements:**

*Président et PDG*  
Mark Bristow  
+1 647 205 7694  
+44 788 071 1386

*DG des opérations, Afrique et  
Moyen-Orient*  
Willem Jacobs  
+44 779 557 5271

*Relations avec les investisseurs  
et médias*  
Kathy du Plessis  
+44 20 7557 7738  
Email: [barrick@dpapr.com](mailto:barrick@dpapr.com)

## Mise en garde sur l'information prospective

Certains renseignements contenus ou incorporés par renvoi dans le présent communiqué, y compris tout renseignement concernant notre stratégie, nos projets, nos plans, notre rendement financier ou opérationnel futur, constituent des « états prospectifs ». Toutes les déclarations, autres que les déclarations de faits historiques, sont des déclarations prospectives. Les mots « en voie de », « continue », « sera » et des expressions semblables désignent les énoncés prospectifs. En particulier, ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, y compris, sans s'y limiter, en ce qui concerne : la réunion de Kibali sur la fourchette supérieure de ses orientations pour 2020 ; les améliorations continues de l'efficacité et de la productivité par l'innovation ; le remplacement des réserves par l'exploration de friches industrielles; la stratégie d'énergie propre de Barrick et les avantages prévus; et l'engagement de Barrick envers la RDC et les communautés ainsi que l'économie locales.

Les déclarations prospectives sont nécessairement fondées sur un nombre d'estimations et d'hypothèses, y compris des estimations et des hypothèses importantes liées aux facteurs énoncés ci-dessous qui, bien que considérées comme raisonnables par la société à la date du présent communiqué de presse à la lumière de l'expérience de la direction et de sa perception des conditions actuelles et des développements prévus, sont intrinsèquement soumises à des incertitudes et à des éventualités importantes sur le plan commercial, économique et concurrentiel. Des facteurs connus et inconnus pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans les déclarations prospectives, et il convient de ne pas se fier indûment à ces déclarations et information. Ces facteurs incluent, mais ne sont pas limités à : les fluctuations des prix au comptant et à terme de l'or, du cuivre ou de certains autres produits de base (tels que l'argent, le carburant diesel, le gaz naturel et l'électricité) ; la nature spéculative de l'exploration et du développement des minerais ; les changements dans les performances de la production minière, l'exploitation et les succès de l'exploration ; le risque de perte due à des actes de guerre, de terrorisme, de sabotage et de troubles civils ; les risques associés aux projets qui en sont aux premiers stades de l'évaluation et pour lesquels des analyses techniques ou autres supplémentaires sont nécessaires ; le non-respect des lois et réglementations en matière d'environnement, de santé et de sécurité au travail ; le calendrier de réception ou le non-respect des permis et approbations nécessaires ; l'incertitude quant à savoir si certains ou tous les investissements et projets ciblés répondront aux objectifs d'allocation de capital et au taux de rendement minimal interne de la société ; les changements dans la législation, la fiscalité, les contrôles ou les réglementations des gouvernements nationaux et locaux et/ou les changements dans l'administration des lois, des politiques et des pratiques, l'expropriation ou la nationalisation de la propriété et les développements politiques ou économiques en RDC et dans d'autres juridictions dans lesquelles la société ou ses filiales exercent ou pourraient exercer leurs activités à l'avenir ; l'atteinte à la réputation de la société en raison de la survenance réelle ou perçue d'un certain nombre d'événements, y compris la publicité négative concernant la gestion par la société des questions environnementales ou les relations avec les groupes communautaires, qu'elle soit vraie ou non ; les risques associés aux nouvelles maladies, épidémies et pandémies, y compris les effets et les effets potentiels de la pandémie mondiale de Covid-19 ; les litiges et les procédures judiciaires et administratives ; les relations avec les employés, y compris la perte d'employés clés ; l'augmentation des coûts et des risques physiques, y compris les événements météorologiques extrêmes et les pénuries de ressources, liés au changement climatique ; et la disponibilité et l'augmentation des coûts associés aux intrants et à la main-d'œuvre dans le secteur minier. Barrick met également en garde contre le fait que ses orientations pour 2020 pourraient être affectées par les perturbations commerciales et sociales sans précédent causées par la propagation du Covid-19. En outre, il existe des risques et des dangers associés aux activités d'exploration, de développement et d'exploitation minières, notamment les risques environnementaux, les accidents de travail, des formations inhabituelles ou inattendues, les pressions, les effondrements, les inondations et les pertes de lingots d'or, de cathodes de cuivre ou de concentrés d'or ou de cuivre (et le risque d'une assurance inadéquate, ou de l'incapacité à obtenir une assurance, pour couvrir ces risques).

Bon nombre de ces incertitudes et éventualités peuvent avoir une incidence sur nos résultats réels et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont exprimés ou implicites dans les déclarations prospectives que nous faisons ou que nous faisons au nom des autres. Les lecteurs sont avertis que les déclarations prospectives ne garantissent pas la performance future. Toutes les déclarations prospectives faites dans le présent communiqué sont nuancées par ces mises en garde. On se reporte plus particulièrement au plus récent formulaire 40-F/Formulaire de renseignements annuels versé au dossier de la SEC et des organismes de réglementation des valeurs mobilières des provinces canadiennes pour une analyse plus détaillée de certains des facteurs sous-jacents, les énoncés prospectifs et les risques qui peuvent avoir une incidence sur la capacité de Barrick de répondre aux attentes énoncées dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué.

Barrick décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi applicable l'exige.